



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 10 POUR : 10 CONTRE : / ABSTENTION : /	<u>L'an deux mille vingt-six</u> <u>Le 15 janvier à vingt heures trente minutes</u> Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation :</u> Le 09 janvier 2026 <u>Secrétaire de séance :</u> Nadine CUSIN
<u>Présents :</u> Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Odette LAUDE, Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Virginie JACOTTET, Estelle SIMONIN, Martin PHILIPPS <u>Absent(e)(s) avec procuration :</u> <u>Absent(e)(s) sans procuration :</u> Pascal GROSFORT, Delphine BACHELLERIE, Arnaud POLLET, Gaël MENETRIER, Cécile CASSOU-LENS	

Délibération n° D26-04

Objet : Vente d'une portion de la voie communale – Route de Cortenges

Monsieur le Maire expose que Monsieur Hugo BURKHARDT souhaite se porter acquéreur d'une portion de la voie communale dénommée 'Route de Cortenges', d'une surface de 7 m² ; qui jouxte l'habitation située au n°370 Route de Cortenges, sur la parcelle n°0B314.

Constatant la désaffectation à l'usage public de ladite portion de voirie,

Monsieur le Maire propose :

- de fixer le prix de vente à 1000 Euros TTC,
- de laisser à l'initiative de l'acheteur, le choix du notaire et du géomètre chargé du document d'arpentage,
- de laisser à la charge de l'acheteur tous les frais concernant la transaction (géomètre, enregistrement, notaire...).

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,

- **APPROUVE** la vente de la portion au prix de 1 000 €,
- **DIT** que les frais seront supportés par l'acquéreur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires et de signer les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 06.01.2026
Transmise en Sous-Préfecture le 20 JAN. 2026
Affichée le 20 JAN. 2026